



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES PARTICIPATIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

« EDG MULTI-TRANCHES 2024-2030 »

ENSEMBLE, CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DU GABON

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 27 MAI AU 27 JUIN 2024



TRANCHE A

TAUX D'INTÉRÊT
6,60%

NET/AN SUR 3 ANS

MONTANT
50 Milliards FCFA

TRANCHE B

TAUX D'INTÉRÊT
6,75%

NET/AN SUR 4 ANS

MONTANT
100 Milliards FCFA

TRANCHE C

TAUX D'INTÉRÊT
7,00%

NET/AN SUR 6 ANS

MONTANT
50 Milliards FCFA

MONTANT DE L'OPÉRATION **200 MILLIARDS FCFA** PRIX DE L'OBLIGATION **9 500 FCFA**

SOUSCRIPTION MINIMALE **500 MILLE FCFA** VALEUR NOMINALE DE L'OBLIGATION **10 000 FCFA**



Arrangeur et Chef
de file principal :



Co-Arrangeur
et Co-Chef de file :



ÉTABLISSEMENTS PLACÉURS

BEM SECURITIES - ASCA - AFRICA BRIGHT SECURITIES - AFG CAPITAL - BEKO CAPITAL ADVISORY - CCA BOURSE
CONTACTEUR CAPITAL - CBT BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - ELITE CAPITAL - FEDHEN CAPITAL
HORUS INVESTMENT CAPITAL - LCB CAPITAL - USCA - USA CAMEROUN - UGB - SCB - CREDIT DU CONGO

LE DOCUMENT D'INFORMATION DE LA PRÉSENTE OPÉRATION EST ENREGISTRÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE SOUS LE NUMÉRO COSUMAF-APE-03/24 DU 29 AVRIL 2024

1

CADRE DE L'OPÉRATION

En décembre 2023, les députés de la Transition ont examiné et adopté la loi de finances de l'exercice 2024 proposée par le Gouvernement de Transition. Cette nouvelle loi de finances s'équilibrant en recettes et en dépenses à 4 162 Milliards de FCFA, représente le budget le plus important de l'histoire de la république gabonaise et s'inscrit dans un contexte économique et social, national et international marqué par de nombreux défis.

Sur le plan international, les tensions géopolitiques s'exacerbent, notamment avec la survenance du conflit israélo-palestinien au Moyen Orient et la persistance de la guerre en Ukraine, et devraient exercer une pression à la hausse sur les cours du baril de pétrole. Selon les Perspectives de l'économie mondiale, mises à jour en octobre 2023 par le FMI, la reprise mondiale est amorcée, mais demeure lente et inégale. Toutefois, l'activité économique est encore loin d'avoir repris la trajectoire qu'elle suivait avant la pandémie et les disparités se creusent entre régions. La croissance mondiale devrait ainsi ralentir en 2023 à 3%, contre 3,5% en 2022.

Le Gouvernement à travers son Plan National de Développement pour la Transition (PNDT), prévoit de poursuivre les actions de mobilisation des recettes à travers les nouveaux axes de politique fiscale, en général, et de dépenses fiscales, en particulier. Avec comme objectifs principaux le soutien au développement de l'activité économique notamment à travers la relance de nombreux projets d'investissement à l'arrêt, la consolidation des acquis sociaux, et l'accroissement des recrutements des agents publics.

2

OBJET DE L'OPÉRATION

Cette émission d'emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne a pour but d'une part de mobiliser des ressources pour le financement partiel du Plan National de Développement pour la Transition, et d'autre part de titriser des dettes moratoires et des créances en instance de paiement au niveau du Trésor gabonais.

Pour mobiliser ces fonds, l'Etat du Gabon représenté par le Ministre de l'Economie et des Participations, a mandaté le consortium constitué de Building Emerging Markets Securities (BEM Securities) et Attijari Securities Central Africa (ASCA), en qualité d'Arrangeurs et chef de file, d'un programme d'émissions obligataires sur le marché financier d'Afrique Centrale, d'un montant global de **400 milliards de FCFA**, à Tranches multiples et réparti en deux sorties :

- Une première sortie de **200 milliards de FCFA** prévue au premier semestre 2024 ;
- Une seconde sortie de **200 milliards de FCFA** prévue au second semestre 2024.

3

CARACTERISTIQUES DE L'OPÉRATION

Émetteur	Etat Gabonais
Dénomination	EOG Multi Tranches 2024-2030
Nature de l'opération	Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne
Objet de l'opération	Financement des projets du Programme National de Développement pour la Transition et Apurement partiel de la dette publique intérieure
Montant l'opération	200 000 000 000 FCFA , (Montant correspondant à la première tranche du programme global de 400 000 000 000 FCFA)
Répartition des Tranches	- Tranche A : 50 000 000 000 FCFA ; - Tranche B : 100 000 000 000 FCFA ; - Tranche C : 50 000 000 000 FCFA. La répartition ci-dessus pourra être ajustée par l'Émetteur à la fin de la période de souscription.
Nombre de titres	20 000 000 obligations
Valeur nominale	10 000 FCFA
Prix d'émission	- Tranche A : 9 500 FCFA ; - Tranche B : 9 500 FCFA ; - Tranche C : 9 500 FCFA.
Minimum de souscription	Cinquante (50) obligations
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central et tenus dans les livres des sociétés de bourses, teneurs de comptes agréés par la COSUMAF.
Maturités	- Tranche A : Trois (3) ans ; - Tranche B : Quatre (4) ans ; - Tranche C : Six (6) ans
Périodes de différé	- Tranche A : Un (1) an ; - Tranche B : Deux (2) ans ; - Tranche C : Deux (2) ans.
Période de souscription	Du 27 mai au 27 juin 2024
Date de jouissance	La date de jouissance des titres est fixée à deux (2) jours ouvrés suivant la clôture de l'opération
Taux d'intérêt	- Tranche A : 6,60% net d'impôts et taxes - Tranche B : 6,75% net d'impôts et taxes - Tranche C : 7,00% net d'impôts et taxes
Fiscalité	Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers dans les pays membres de la zone CEMAC. Les souscripteurs hors CEMAC devront soumettre les revenus de l'emprunt obligataire à la législation fiscale en vigueur dans leur pays de résidence.
Paiement des intérêts	Les intérêts seront payables annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance des titres.
Modalité de remboursement du capital	Le remboursement sera linéaire après : - Tranche A : Un (01) an de différé, puis amortissement de la moitié (1/2) du capital chaque année pendant les deux dernières années - Tranche B : Deux (02) ans de différé ; puis amortissement de la moitié (1/2) du capital chaque année pendant les deux dernières années ; - Tranche C : Deux (02) ans de différé ; puis l'amortissement du quart (1/4) du capital chaque année pendant les quatre dernières années.
Modalités de paiement des intérêts	Paiement annuel des intérêts à chaque date anniversaire
Rapatriement des produits des placements	Tous les rapatriements des produits des placements qui seront réalisés dans le cadre du remboursement d'emprunts contractés par l'Etat Gabonais auprès d'investisseurs non-résidents de la CEMAC, se feront librement, conformément à la réglementation de change en vigueur.
Mécanisme de paiement	A l'approche des dates anniversaires, le Chef de file et le Dépositaire Central adressent conjointement un courrier d'appel d'échéance à l'endroit de l'Émetteur. Le courrier en question précise le montant global de l'échéance (Intérêts et/ ou Capital), l'Émetteur donnera ainsi l'ordre à la BEAC de procéder au paiement de l'échéance (Intérêts et/ ou Capital), par débit du compte séquestre, au profit des sociétés de bourses teneurs de compte.
Conditions particulières	Obtention de la Ponderation à 0% des titres à émettre de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), durant toute la durée de vie de l'emprunt obligataire et ce, jusqu'au remboursement final du capital et des intérêts dus.
Mécanisme de sûreté	Un compte séquestre destiné à recevoir les sommes qui serviront au remboursement de l'emprunt est ouvert dans le marché secondaire. Ces rachats seront sans conséquence pour un investisseur qui désirerait conserver les titres acquis jusqu'à échéance, et n'aurait aucune incidence sur le calendrier d'amortissement de l'emprunt, par débit d'office du Compte Unique du Trésor domicilié dans ses livres, tel que prévu dans la convention d'ouverture et de fonctionnement dudit compte.
Clause de Rachat	Pour les tranches B et C, l'Etat Gabonais se réserve le droit de racheter ces titres à compter de la fin de la troisième année sur le marché secondaire. Ces rachats seront sans conséquence pour un investisseur qui désirerait conserver les titres acquis jusqu'à échéance, et n'aurait aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
Assimilation	Les titres issus de la présente émission ne sont pas assimilables.
Eligibilité au Refinancement	Les titres émis seront admis au refinancement auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale selon les modalités prévues par celle-ci.
Liquidité	La liquidité des titres issus de la présente émission se fera à travers leur cotation à la BVMAC, dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de clôture de l'opération.

Les ordres de souscription sont matérialisés par la signature du bulletin de souscription prévu à cet effet, à retirer aux guichets des Agents Placeurs. La signature de ce bulletin entraîne, à compter de la date de début des souscriptions, l'assurance de la provision correspondante auprès de l'Agent Placeur.

Chaque membre du Syndicat de Placement est responsable de l'appréciation des conditions et garanties financières des investisseurs auxquels il fait souscrire les titres. Chaque bulletin de souscription devra être dûment rempli et signé par le souscripteur et visé par un agent de l'établissement placeur.

Tout bulletin ne respectant pas les conditions générales de souscription sera frappé de nullité. Le Consortium d'Arrangeur et Chef de file assurera la centralisation des bulletins de souscription.

La période indicative de souscriptions s'étendra du **27 mai au 27 juin 2024**. Cependant, elle peut faire l'objet d'une prorogation ou d'une réduction en cas de besoin identifié par le Consortium d'arrangeurs après accord préalable de la COSUMAF.

Le minimum de souscription est fixé à cinquante (50) obligations. Si à la date de clôture des souscriptions de chaque sortie, la somme totale des fonds recueillis y compris les prises fermes, est inférieure à 200 milliards FCFA, l'Etat du Gabon pourrait proroger la période de souscription après accord préalable de la COSUMAF. L'Etat du Gabon se réserve le droit de modifier la répartition des montants entre les différentes tranches dans la limite de l'enveloppe de 200 milliards FCFA.

Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le Syndicat de Placement à la date de clôture de chaque opération est supérieure à 200 milliards de FCFA, l'Etat du Gabon se réserve le droit de :

- Demander l'autorisation à la COSUMAF d'absorber totalement ou partiellement la sursouscription ;

- Ou de procéder avec le Chef de file et le Consortium d'Arrangeurs à une réduction des souscriptions en retenant en priorité les souscriptions des personnes physiques et des personnes morales non bancaires.

Sur la part des titres restants, les souscriptions des personnes morales bancaires seront réduites au prorata des montants demandés ; étant entendu que les souscriptions aux tranches les plus longues seront servies en priorité.

1	Building Emerging Market Securities	Bonanjou 976, RUE Tobie KUOH, BP 5758 Douala	+237 699 52 55 44 contact@bemsecurities.com
2	Attijari Securities Central Africa (ASCA)	Immeuble du phare, Carrefour Soppo, Priso, Bonapriso, BP : 255 Douala	+237 233 431 446 / 233 435 400 contact@attijarisecurities.com
3	Horus investment capital	Rue TOKOTO, Bonapriso-Douala Cameroun, BP : 13207 Douala	+237 233 43 06 24 59 63 info@horus-ic.com
4	AFG Capital	Douala - Akwa, BP : 2933 Douala Cameroun	+ 237 699 874 280 contact@atlantiqueassurances.cm
5	Africa bright securities (ABS)	Douala, 316, rue Victoria - Immeuble Victoria 5ème étage	+237 233 43 06 24 contact@africabright.com
6	Upline Securities Central Africa S.A (USCA)	Siège Social : 234, Avenue de l'Indépendance - Bonapriso, BP: 1925 Douala	+237 233 43 59 24
7	CCA Bourse	Douala, Boulevard de la liberté Akwa, B.P. 30 308	+237 691 395 909
8	SCB Cameroun	B.P. 300 Douala - Cameroun 1 077 Rue Frédéric FOE, Hippodrome ;	+237 222 22 88 99 / 233 43 53 00
9	CONTACTURER Capital S.A	Boite Postale : 13.625, Yaoundé - Cameroun	+237 655 10 80 09 paul.onono@contacturer.com
10	EDC Investment Corporation	B.P. 237 Douala - Cameroun	+237 233 43 13 60
11	FEDHEN Capital	5ème étage, Immeuble Indigo, Bonapriso BP-5865-Douala	+237 233 42 99 69 / 698 22 74 13 e.youmbi@fedhencapital.com
12	LCB Capital	Brazzaville, Avenue de l'Amitié, Immeuble Diamond	+242 06 493 00 37 / +242 05 386 21 23 f.gaboumba@lcb-capital.com
13	Union Bank for Africa - Cameroun	1719 Boulevard de la Liberté BP 2088 Akwa - Douala	+237233506782 cfccameroun@ubagroup.com
14	Union Gabonaise de Banque (UGB)	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon	+241 11 77 72 37
15	Crédit du Congo	Avenue Emmanuel Dadet BP 2470 Pointe Noire Congo	+242 05 530 13 10 / 06 665 38 01
16	Elite Capital Securities Central Africa SA	4ème étage immeuble FENA, Nouvelle Route Bastos. BP 35303 - Yaoundé, Cameroun	+237 222 207 611 / +237 695 081 502 info@elite-capitalsecurities.com
17	BEKO CAPITAL ADVISORY S.A	96 Rue Flatters, Bonanjou BP : 2684 Douala - Cameroun	+237 233 43 58 30 / 698 77 48 24 kristelle.gatsi@bekocapital.com

Le paiement annuel des intérêts et du capital se fera suivant les tableaux d'amortissement ci-dessous.

Tranche	Montant FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)
A	50 000 000 000	6,60%	3	1

Echéances	Capital début période	Principal	Intérêts	Annuités	Capital fin période
2025	50 000 000 000	-	3 300 000 000	3 300 000 000	50 000 000 000
2026	50 000 000 000	25 000 000 000	3 300 000 000	28 300 000 000	25 000 000 000
2027	25 000 000 000	25 000 000 000	1 650 000 000	26 650 000 000	0
TOTAL	50 000 000 000	50 000 000 000	8 250 000 000	58 250 000 000	

Tranche	Montant FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)
B	100 000 000 000	6,75%	4	2

Echéances	Capital début période	Principal	Intérêts	Annuités	Capital fin période
2025	100 000 000 000	-	6 750 000 000	6 750 000 000	100 000 000 000
2026	100 000 000 000	-	6 750 000 000	6 750 000 000	100 000 000 000
2027	100 000 000 000	50 000 000 000	6 750 000 000	56 750 000 000	50 000 000 000
2028	50 000 000 000	50 000 000 000	3 375 000 000	53 375 000 000	0
TOTAL	100 000 000 000	100 000 000 000	23 625 000 000	123 625 000 000	

Tranche	Montant FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)
C	50 000 000 000	7,00%	6	2

Echéances	Capital début période	Principal	Intérêts	Annuités	Capital fin période
2025	50 000 000 000	-	3 500 000 000	3 500 000 000	50 000 000 000
2026	50 000 000 000	-	3 500 000 000	3 500 000 000	50 000 000 000
2027	50 000 000 000	12 500 000 000	3 500 000 000	16 000 000 000	37 500 000 000
2028	37 500 000 000	12 500 000 000	2 625 000 000	15 125 000 000	25 000 000 000
2029	25 000 000 000	12 500 000 000	1 750 000 000	14 250 000 000	12 500 000 000
2030	12 500 000 000	12 500 000 000	875 000 000	13 375 000 000	0
TOTAL	50 000 000 000	50 000 000 000	15 750 000 000	65 750 000 000	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT CONSOLIDÉ

Echéances	Capital début période	Principal	Intérêts	Annuités	Capital fin période
2025	200 000 000 000	-	13 550 000 000	13 550 000 000	200 000 000 000
2026	200 000 000 000	25 000 000 000	13 550 000 000	38 550 000 000	175 000 000 000
2027	175 000 000 000	87 500 000 000	11 900 000 000	99 400 000 000	87 500 000 000
2028	87 500 000 000	62 500 000 000	6 000 000 000	68 500 000 000	25 000 000 000
2029	25 000 000 000	12 500 000 000	1 750 000 000	14 250 000 000	12 500 000 000
2030	12 500 000 000	12 500 000 000	875 000 000	13 375 000 000	0
TOTAL	200 000 000 000	200 000 000 000	47 625 000 000	247 625 000 000	



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES PARTICIPATIONS

Contact :

BP : 747 Libreville Gabon
Tél.: +241 011 79 55 27 / +241 011 79 57 65
Fax : +241 011 72 18 18
www.economie.gouv.ga